

Réunion de service académique

**Circonscription du 1^{er} degré
71300 MONTCEAU les MINES
06 /12 /2003**

Point par rapport aux missions et objectifs fixés par la loi du 10 juillet 1989.

- évolution des qualifications
- évolution des niveaux et du nombre de bacheliers
- comparaisons avec Europe et OCDE
- enjeux : massification et démocratisation

06 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

☒ Le recensement des facteurs de diversité conduit l'assemblée à réaffirmer la nécessité d'adapter les temps d'acquisition aux caractéristiques individuelles de l'enfant (âge, rythmes propres plutôt qu'aux rythmes sociaux, équilibre des activités d'apprentissage, d'épanouissement et de loisirs, environnement éducatif, réalités du groupe classe,...).

☒ La dialectique des exigences contradictoires de la transmission d'une culture commune et l'adaptation à la diversité conduit à énoncer quelques principes :

- respect de la mixité (sociale comme sexuelle) « creuset de notre République »
- attention aux risques de «formatage » par l'institution à laquelle l'élève doit s'adapter pour réussir, au détriment de la reconnaissance et de la stimulation de ses propres talents. Le programme assurerait l'égalité tandis que la volonté d'individualiser la médiation éducative donnerait à chacun davantage de chances de vivre sa scolarité en vue d'une insertion adaptée à ses goûts et capacités.
- maintien du « tronc commun » jusqu'à la sortie du collège assorti d'une diversification de parcours en 4^{ème} et 3^{ème} qui se garderait de figer prématurément les possibilités d'orientation.
- décentralisation (ou déconcentration) de la gestion des moyens pour répondre au mieux aux besoins locaux. Le souci de bien insérer l'enfant dans son territoire ne doit subordonner la formation aux seuls besoins économiques.

☒ L'opposition à la hiérarchisation des filières proposées par le Lycée motive la proposition de quelques améliorations :

- information accrue sur les branches professionnelles pour contrer la dévalorisation des métiers d'exécution ou de service dans les représentations sociales.
- accès à la formation technologique, professionnelle par orientation positive. Pour davantage d'égalité, l'offre d'évolution ultérieure (de Bac Pro à Bac + 3 par exemple) doit être facilitée par la l'efficacité accrue des passerelles d'adaptation.
- la valorisation générale des diplômes suppose que l'on reconnaisse la validation des compétences littéraires, techniques ou technologiques par rapport à l'actuelle prédominance des formations scientifiques.

12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Pour renforcer l'efficacité de l'institution et des projets éducatifs (C.E.L., accompagnement à la scolarité,...), comment créer un cadre cohérent qui réponde aux besoins réels de l'enfant ? Comment installer davantage de confiance réciproque entre co-éducateurs et partenaires éducatifs

- la complémentarité éducative pourrait être facilitée pour certaines familles par l'organisation de temps de convivialité comme par des rencontres moins formelles parce que plus fréquentes. La disponibilité des enseignants et de moyens adaptés peut-elle être équitablement définie sans opposer des impératifs légitimes des uns et des autres ?
- les associations créent un environnement qui resserre les liens, tissent des réseaux de relation
- la cohérence de l'environnement éducatif est appelée par tous ; celle-ci demeure à construire ...
- les droits et devoirs des usagers que sont les familles mériteraient d'être précisés afin qu'ils puissent s'exercer au quotidien dans l'intérêt exclusif de l'enfant ou du jeune.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

- assistance (95 à 85 personnes) composée d'enseignants (3/5), parents d'élèves et partenaires éducatifs. Peu de départs en cours de débat.
- climat d'écoute réciproque en dépit de positions très nuancées.
- une tentative de déclaration syndicale a agité un moment la salle ; l'apport positif ultérieur du représentant de ce syndicat a tempéré les effets sur l'ensemble de la réunion.
- deux questions seulement ont été traitées sur les trois retenues.
- la pertinence des échanges par rapport aux questions posées a amené l'animateur à privilégier la discussion plutôt que la rigidité de la gestion prévue du temps.
- La traduction des priorités retenues pour la synthèse a été soumise à validation par le public qui a exigé quelques amendements. La rédaction de la synthèse en a parfois modifié le libellé mais s'efforce d'en respecter les contenus et l'importance accordée à ce point.
- le compte rendu de presse rédigé par une journaliste est globalement positif.

Trois priorités pour l'École

1 Faire vivre tous les élèves ensemble jusqu'à la sortie du collège pour l'acquisition d'une culture commune de base tout en reconnaissant la diversité de leur rythme d'apprentissage et du contexte éducatif dans lequel ils vivent

2 Pas d'orientation prématurée en collège mais diversifier certains parcours pour valoriser les filières technologique, professionnelle et littéraire offertes par le lycée en ouvrant ces dernières à l'enseignement supérieur.

3 Rendre plus cohérent l'environnement éducatif de chaque jeune pour accroître ses chances d'accéder à un parcours répondant à ses aspirations tout en préparant son insertion.